

# La Nation

*Journal vaudois*

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Essertes doit-elle fusionner?

La commune d'Essertes, 350 habitants, bientôt un peu plus de 400 avec les nouvelles constructions, fait frontière commune avec Forel, Servion et Oron, ainsi qu'avec le canton de Fribourg, par Auboranges.

Son Conseil général est composé de trente-cinq membres. Il siège trois ou quatre soirs par année. Le syndic consacre 18% d'un temps plein à sa charge, et ses quatre collègues de la Municipalité, 10% chacun. Ces derniers touchent quatre mille cinq cents francs par année et le syndic six mille, plus les vacances (Fr. 40.- l'heure). La secrétaire municipale travaille à 40%.

En 2012, Essertes fut invitée à fusionner avec une dizaine de communes centrées sur Oron et Palézieux. Le Conseil général déclina l'offre à l'unanimité, moins une abstention. Il refusa même, éteignant l'incendie avant que l'allumette ne soit frottée, qu'on lui présente un simple rapport sur la question.

Et voici que, cinq ans plus tard, la Municipalité informe le Conseil général qu'elle examine la possibilité d'une fusion avec Oron. La presse, qui adore les fusions, a présenté celle-ci comme d'ores et déjà décidée, ce qui a heurté pas mal de monde dans la commune. Profitons de l'occasion pour mettre deux ou trois choses à plat.

### Pourquoi?

Qu'est-ce qui a changé en cinq ans? Au fond, rien de cosmique. La Municipalité voulait placer la population devant la réalité des choses, les tâches et les charges financières des communes qui ne cessent de s'alourdir pendant que leurs marges de manœuvre et d'autofinancement diminuent, une administration cantonale très contrôluse et dont les exigences imposent aux municipaux de suivre des cours de formation complémentaire et, trop souvent, de recourir à des professionnels extérieurs, enfin, un certain sentiment d'abandon, l'Union des communes vaudoises étant trop intégrée à l'officialité cantonale pour jouer efficacement son rôle de syndicat des communes, autrement dit de contrepouvoir face à l'Etat.

Et puis, la population change. Plus d'un habitant d'Essertes est comme l'oiseau sur la branche, prêt à plier bagage au moindre changement professionnel, familial ou financier. Son attitude est celle du consommateur volage plus que du citoyen enraciné: «Je paie, donc j'ai droit, et tout de suite!» Cela ne pousse pas à s'engager pour les affaires communales. On comprend le souci de la Municipalité actuelle, dont au moins trois membres ont l'intention de se retirer à la fin de la législature, en 2021: trouvera-t-on des successeurs? Et il faudrait les trouver sans trop tarder si l'on veut évi-

ter des tractations inutiles et coûteuses avec Oron. On a aussi évoqué une fusion avec Servion, avec laquelle Essertes a en commun la station d'épuration et la distribution d'eau. Nous n'en parlons pas dans cet article.

### Avantages, réels ou fictifs, d'une fusion

Fusionner avec une grande commune offre sans doute quelques services supplémentaires, un site plus sophistiqué, une déchetterie générale, un déneigement professionnel (mais il existe des amateurs à la hauteur), l'ouverture quotidienne de l'administration communale. Là non plus, rien de cosmique.

Et notons que si le greffe d'Essertes n'est ouvert qu'un soir par semaine, il est du même coup plus accessible au citoyen ordinaire qu'une administration qui ne fonctionne que durant les heures de bureau.

D'expérience, la fusion ne rapporte rien sur le plan financier. S'adressant à la population des neuf communes qui se préparaient à fusionner sous le nom de Montanaire, le conseiller d'Etat Philippe Leuba déclara franchement: «Ne fusionnez pas pour économiser, vous n'économiserez pas!» Ce qu'on gagne en suppression de postes, on le perd en remplaçant des bénévoles par des professionnels rémunérés.

En l'occurrence, toutefois, une fusion avec Oron nous vaudrait – vraisemblablement – une baisse de trois points d'impôt, la cuisine péréquative d'Etat-com avantageant les grandes communes.

Une autre idée reçue est que plus une commune est étendue et peuplée, mieux elle pourra s'opposer à l'Etat. C'est une erreur de poser la question dans ces termes: comment en effet une commune, même grande, serait-elle en mesure d'affronter politiquement le pouvoir cantonal alors que c'est de lui qu'elle tient son autonomie? Les différends entre les communes et l'Etat sont l'affaire des syndicats de communes, l'Union des communes vaudoises déjà mentionnée et l'Association de communes vaudoises.

En réalité, une commune est forte de son unité et de la volonté de ses autorités plus que du nombre de ses habitants. Et ce n'est pas contre l'Etat qu'elle utilise cette force, ni contre le district, mais pour régler les problèmes qui se posent à son niveau.

Les rêveurs s'imaginent qu'une fusion leur permettra de repartir à zéro. Autre erreur: dès l'aube du lundi suivant le soir du vote, les autorités seront au travail. Elles devront s'occuper des mêmes citoyens, affronter les mêmes pesanteurs, les mêmes intérêts, les mêmes oppositions et, devant, derrière, dessus, dessous, dedans, la même administra-

tion cantonale. Les chantiers en cours devront être traités dans les mêmes délais et les dettes continuer d'être amorties selon les mêmes taux.

Les travaux de mise en place de la nouvelle commune viendront en plus, pas à la place.

### Ce qu'on perd

Nous parlons de fusion, mais, avec Oron, ce serait une absorption pure et simple. Etre absorbé par une commune de plus de trois mille habitants – Oron en compte environ 5400 –, c'est être livré aux partis, à leurs appétits électoraux, à leurs meetings chronophages, à leur nature diviseuse qui fait

un motif d'affrontement idéologique du moindre problème d'édilité.

L'institution du Conseil général nous évite ce genre de désagréments. Il suffit d'être majeur, de faire la demande et de prêter serment pour en être membre de plein droit. Ou presque: l'usage veut, voudrait en tout cas, qu'on assiste à une ou deux séances avant de faire profiter le Conseil de sa science.

Le Conseil général n'est pas le lieu des grandes envolées lyriques. On y traite de la distribution d'eau, de l'entretien des routes, des fontaines et des forêts, de la vente du bois de feu, de la facture sociale, des dépenses scolaires, du service du feu, de la protection civile. Cela demande de l'attention, de la patience, parfois une bonne résistance au sommeil. Mais il arrive aussi qu'on discerne, derrière une disposition d'apparence banale, la question de principe qu'elle met en jeu ou les intentions surnoises du service d'Etat qui l'a posée là comme on pose un piège dans une broussaille. Quel bonheur, alors, de débroussailler!

Le membre du Conseil se sent concrètement responsable de ce qui se passe sur le territoire. Il participe directement à la gestion d'un coin du pays, limité mais réel, et à sa mesure. Les dépenses en sont mieux pesées et serrées de plus près. En ce sens, un conseiller général est un citoyen plus complet que les autres. C'est un privilégié civique. Je regretterais de ne plus l'être.

En tant que petite commune, on a son propre centre de gravité. Même si nous

avons mille choses en commun avec Oron, l'école, le service du feu, la paroisse ainsi qu'un fonds culturel et sportif, nous conservons une certaine autonomie. Nous tournons autour d'Oron, mais sur notre orbite propre. Une absorption nous décentrerait totalement, faisant de nous le petit quartier périphérique d'une grande commune.

Autre perte à déplorer: trente-cinq collaborateurs, trente-cinq citoyens engagés et soucieux du bien public. Pour le Canton, la disparition d'un Conseil général représente une perte sèche, un appauvrissement de sa substance politique. Il devrait donc éviter de pousser aux fusions, se contentant d'aider celles qui sont réellement indispensables.

### L'avenir

Tout bien considéré, la décision de fusionner ou non est suspendue à la réponse à une seule question: trouvera-t-on d'ici à 2021 des personnes ayant assez le sens du bien public pour reprendre la lourde tâche d'un exécutif communal? Si on les trouve, on laisse tomber la fusion. Si on ne les trouve pas, une commune de plus disparaîtra du paysage vaudois. C'est aussi simple et brutal que ça.

Mais pourquoi ne les trouverait-on pas?

Que les autorités actuelles ne jugent pas les difficultés futures de la commune en fonction de leur propre et légitime lassitude. Ce qui paraît insupportablement interventionniste et paperassier à nos yeux est, pour les nouvelles générations, un donné auquel elles sont habituées et qu'elles sont appelées à affronter dans tous les domaines de leur vie professionnelle et associative.

Cette année encore, la Jeunesse d'Essertes a organisé, en mai, son Tour de Jeunesse annuel, en juin, l'Abbaye de Servion, Ferlens et Essertes et en août, les deux semaines du Tir cantonal de la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes. Un énorme travail parfaitement maîtrisé. De même, plusieurs citoyens tout juste majeurs viennent d'entrer au Conseil général. Il y a là une relève de valeur et, du même coup, un motif d'espoir pour la commune d'Essertes.

Olivier Delacrétaz

## Avez-vous remarqué?

La presse et les médias aiment à citer les montants exorbitants que les Britanniques vont devoir payer pour sortir de l'Union européenne: *le prix du Brexit*. Or il s'agit pour l'essentiel d'engagements financiers que la Grande-Bretagne avait acceptés avant

la décision de quitter l'UE, et que les Britanniques auraient donc dû assumer en restant dans l'UE; des engagements qui devront être honorés *malgré le Brexit* et non pas *à cause du Brexit*.

PGB

# Marcher un dimanche de l'Avent

Il avait commencé à neiger samedi déjà. Cette semaine de l'Avent avait été socialement mouvementée: apéritif entre collègues, fondue de fin d'année des avocats-stagiaires, Entretien du mercredi de haute tenue philosophique, défense de thèse brillamment réussie d'un ami... Un SMS arrive. Un vieil ami historien vous propose la visite d'*Aquatis* pour dimanche dans la journée. Il conclut laconiquement: «On pourrait faire une bouffe après.»

Vous répondez péremptoirement: «J'ai mieux. Train de 12h01. On descend à Croy. Passage à l'abbatiale, retour à Arnex par les Gorges du Nozon.»

Le lendemain, vos souliers de marche écrasent la papotche du quai de la gare «Croy-Romainmôtier». La bise souffle horizontalement. Le *golden retriever* qui vous accompagne aplatit son dos et pousse sa tête en avant. «Il fait quand même un peu froid», vous glisse votre ami. Le Vaudois conservera donc son sens de la litote contre vents et marées. La traversée du village fait défiler portes de grange et tas de fumier. On imagine l'accueil par quelque vieille tante pay-sanne: «Mettez donc vos souliers sous le radiateur de l'entrée. Vous aimez les bricelets au cumin?» Le *Earl Grey* de *Denner* réchaufferait le cœur. Mais on ne s'arrêtera pas cette fois.

Le vieux lavoir reste sur votre droite. Lorsque les flocons tombent sur les vénérables planches à laver, vous mesurez le confort décisif qu'un lave-linge apporte au foyer vaudois. Un confluent du Nozon, dérivé par un petit barrage,

l'irrigue. C'est ce petit courant que vous suivez. L'eau a l'air froide à tel point que le chien renonce à s'y plonger. On ne l'y trompe pas. L'historien militaire ajoute: «Ce n'est peut-être pas Stalingrad, mais en tout cas la Bézina sur le Nozon»

La marche n'a pas duré vingt-cinq minutes que la pluie a trempé vos pantalons. Pour le haut, malgré son usure, la veste *Barbour* remplit sa mission. Au détour d'une haie, le village de Romainmôtier apparaît comme un bijou dans son écrin, hachuré d'averses. On s' imagine tambourinant à la porte du monastère. On sent le fumet de la soupe servie dans l'hôtellerie. Mais il faut s'écarter de la route. Un véhicule tout terrain éclabousse le bas-côté. Derrière le pare-brise sali, un panneau jaune «service forestier» nous rappelle que la Riponne est bien loin.

La lourde porte de l'abbatiale retenait un peu de la chaleur de l'avant-nef. Le pas se fait lent, la voix baisse pour ne devenir que murmure. Les têtes se décoiffent. On est toujours surpris du réflexe. Le silence enveloppe le visiteur. Se lâcher à l'expression de banalités médiévisto-romantiques est facile, mais serait pourtant chargé de vérité: *continuum* de la prière des moines au culte de ce dimanche matin. Peut-être plus que tout autre, cette église de Romainmôtier rappelle la permanence de la prédication de la Parole dans ce coin de Pays. Mais une église, c'est aussi des souvenirs personnels. Au nombre de ceux-ci figure peut-être celui, transmis, du mariage de vos grands-parents. Une photo du couple à la sortie de l'église dévoile les murs encore bruts car pas rénovés, du monument en 1961. Com-

ment ne pas imaginer le cantique de Siméon résonnant à l'enterrement de Marcel Regamey? Puis on se souvient du mariage d'un oncle avec une fille de la paroisse; ou des nombreux cousins éparpillés entre Croy, Premier et Juriens. Le 24 décembre, vous les retrouverez à l'issue du culte de minuit le plus enchanté du Canton.

Il est 13 heures. En ville, les *hipsters* font la queue pour le troisième service de brunchs, histoire de faire passer les folies de la veille. La pluie balaie le porche de l'Abbatiale. Vous vous refusez à manger dans une église autre chose que le pain de l'Eucharistie, malgré le froid. L'avant-nef se révèle un bon compromis. Vous avisez un banc de bois marqué de la date 1898, y étendez votre veste dans l'espoir qu'elle sèche un peu. Le pique-nique est fait de pain, de saucisson valaisan, de fromage Maréchal et d'échalotes italiennes en conserve. Le *golden bave* sur vos pantalons; ses yeux implorent un morceau de couenne.

L'église ne sera jamais vide. Une femme vient de s'asseoir au dernier rang, vous rendant votre bonjour. Un jeune couple entre alors que vous rangez vos restes.

Vous n'avez fait que le quart du chemin. Les jambes se désengourdissent à nouveau. Le vent s'est calmé. Mais la pluie est toujours froide. Laisant le cimetière de Croy et ses souvenirs sur votre droite, vous longez la voie de chemin de fer – la ligne Rome-Paris-Londres! – pour entrer dans le bois du Chanay, surplombant les gorges du Nozon. Dans cette forêt légèrement vallonnée, votre compagnon d'aven-

ture ne manque pas d'imaginer des embuscades de Germains nus sur des légions romaines terrorisées. Vous imaginez un Pays de Vaud couvert de forêts, propices à l'imagination des petits garçons.

Au fond de vous grandit un sentiment puissant: celui de marcher sur les sentiers de votre enfance. Au détour d'un bois, le plateau vaudois vous saute au visage. La brume laisse apparaître Concise sur votre gauche, les hauts de Morges sur votre droite. De Chavornay aux vallons de Mézières, votre regard survole le Gros-de-Vaud et croit deviner les bois du Jorat. Comme en un éclair, vous concevez l'histoire de ce Pays, la destinée commune de son peuple. Votre esprit de juriste sait l'effort institutionnel mené à travers l'histoire par cette communauté pour formaliser ses mœurs. Mais plus que jamais vous savez combien ce monde est fragile, combien il est déjà rongé. Culturellement rongé par l'idéologie mondialiste qui annihile l'identité nationale; mentalement rongé par la bureaucratie qui écrase l'initiative individuelle en la décourageant; physiquement rongé par un urbanisme de banlieue et une architecture fonctionnelle qui défigurent de plus en plus de villages.

Un seul mot vous vient à la bouche: inlassable. Murmuré, le mot est traînant et propice à l'accent vaudois. Il est pourtant pétri de détermination. Il caractérise le combat que cette terre mérite, l'effort politique qu'elle exige.

Dans un champ noir clairsemé de neige, une chienne blonde bondit élégamment.

Félicien Monnier

## Un grand photographe vaudois

Nous ne parlerons pas ici de Marcel Imsand, auquel il a été rendu hommage par ailleurs dans les colonnes de notre journal, mais de Pierre Izard. A l'occasion des 25 ans de la Fondation éponyme, divers événements ont eu lieu ces derniers temps: une double exposition (au Forum de l'Hôtel-de-Ville et à la Bibliothèque municipale de Lausanne), ainsi que la sortie d'un livre magnifique.

### Pierre Izard, photographe

Né en 1906 et mort en 1998, Pierre Izard a traversé tout le XX<sup>e</sup> siècle comme photographe-reporter, immortalisant les petits et les grands événements de la vie locale, surtout à Lausanne et dans notre Canton, parfois ailleurs.

D'origine française, il acquiert la bourgeoisie de Lausanne en 1925. Après un apprentissage de bureau

dans une banque de la ville, il entre aux Ateliers Nova et il s'achète son premier appareil photographique en 1927 (un Contax 24x36 de Zeiss Ikon). En 1934, il entre au service de la maison Perrochet, éditeur de cartes postales, un employeur auquel il va rester fidèle jusqu'à sa retraite, en 1970. En parallèle, il développe une activité de reporter pour les journaux.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Izard travaille pour le service de presse de l'armée, dirigé par le brigadier Roger Masson.

En 1986, les éditions *24 heures*, sous la direction de Bertil Galland, ont publié un ouvrage de rétrospective de l'œuvre de Pierre Izard, grâce au travail de Jean-Pierre Vorlet<sup>1</sup>.

Photographe jusqu'à la fin de sa vie, Pierre Izard s'est éteint à Pully en 1998, à l'âge de 92 ans, après une carrière et une vie bien remplies.

### La Fondation Pierre Izard

La Fondation Pierre Izard a été constituée en 1992, du vivant de l'artiste. Elle a notamment pour but la conservation, la mise en valeur et la diffusion de l'œuvre photographique de Pierre Izard. Elle gère les droits d'auteur du photographe.

Le Conseil de la Fondation Pierre Izard est présidé actuellement par Jean-

Pierre Vorlet déjà nommé. La Fondation vient d'éditer un deuxième ouvrage de photographies d'Izard, dix ans après la publication d'un premier album.

### Les livres de la Fondation

Sous le titre «Pierre Izard, un regard – des décennies de photographies», les deux livres bénéficient d'une belle ligne graphique commune: une introduction, de superbes reproductions de photographies – toutes en noir et blanc – et des légendes en fin de volume.

Il est évidemment préférable de regarder des photos, plutôt que de les décrire. Retenons tout de même quelques images et quelques événements.

Dans le volume de 2007, nous avons admiré un concours d'élégance organisé par l'ACS (Automobile club suisse) et par l'ADIL (Association des intérêts de Lausanne) en 1947, des vues époustouflantes depuis le clocher de la Cathédrale, des piétons passant sous une barrière à Saint-François, des enfants sautant sur un énorme tas de sable, un cycliste sur la glace durcie du port de Morges en 1956 (l'année du terrible gel), ou les glaciers du Pont, exploitées entre 1896 et 1936.

Dans le livre paru cette année, nous avons apprécié un skieur montant les escaliers de la Grotte lors des fameuses chutes de neige de 1985, le croisement de la Ficelle aux Jordils (l'ancêtre du

métre m2!), des regards originaux sur le lac Léman, la vie viticole ou paysanne d'autrefois, une petite moto pliable d'un Vaudois passionné d'aviation, et enfin l'envol du ballon *Helvetia* depuis la Blécherette en 1949.

Ces deux livres sont de beaux objets, imprimés par Genoud au Mont-sur-Lausanne, et ils sont vendus à un prix très abordable<sup>2</sup>. Nous encourageons évidemment nos lecteurs à les acquérir, ou à les offrir pour les fêtes.

### Conclusion

L'œuvre de Pierre Izard mérite d'être découverte et connue. L'homme avait un talent certain; ses photographies sont souvent pleines d'humour et de poésie. Elles sont des témoins précieux du passé de notre Canton et de sa capitale. Nous espérons que la Fondation Pierre Izard pourra poursuivre son travail et nous présenter de prochains albums de belles photographies.

Antoine Rochat

<sup>1</sup> *Souvenirs d'ici: chronique des années 1928 à 1985 en 500 photographies*, réunis et présentés par Jean-Pierre Vorlet, éditions *24 heures*, Lausanne 1986.

<sup>2</sup> 40 francs l'exemplaire, ouvrages disponibles en librairie ou auprès de la Fondation Pierre Izard, chez Jean-Pierre Vorlet, rue Pierre-Viret 5, 1003 Lausanne, ou encore par internet: <https://fondationpierreizard.ch>.

## La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

[courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

[www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

## Le nourrisson nouveau

Le communisme souhaitait créer un homme nouveau. Le nazisme voulait produire des surhommes aryens pour mille ans. Le transhumanisme désire fabriquer des robots sensibles et conscients d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, l'Allemagne reconnaît un troisième genre et les féministes s'en prennent à la virilité qui doit «dégager». *Le Monde* et *l'Illustré*, journaux en principe fort dissemblables, collaborent à l'entreprise d'éradication.

A l'occasion de l'affaire Weinstein, M. Philippe Clot, membre de la rédaction de *l'Illustré*, écrit en substance que la virilité sent mauvais, qu'il est urgent de désigner publiquement et officiellement les harceleurs frustrés, que la paix et la complicité entre les sexes sont une affaire de civilisation, qu'il faut donc inventer une nouvelle école de mâles qui rappelle à grands coups de pied dans les c..., s'il le faut, qu'il n'y a pas de séduction sans respect.

Dans *le Monde* du samedi 4 novembre, Mme Françoise Héritier, anthropologue récemment décédée, nous explique comment nous débar-

asser de la domination masculine par un raisonnement qui embrasse toute la préhistoire. Nous résumons: la hiérarchie entre les sexes ne correspond à aucune réalité biologique. Au début, les hommes et les femmes avaient les mêmes capacités physiques, mentales et intellectuelles. Il y avait toutefois un avantage du côté féminin, car seules les femmes peuvent mettre au monde des enfants, aussi bien des filles que des garçons, à la grande stupefaction des mâles préhistoriques qui en conçurent de la jalousie. Comme ils mettaient les enfants dans le corps des femmes grâce à leur semence, ils voulurent s'approprier celui-ci pour que personne ne leur vole le trésor qui en sortait. Ils travaillèrent dès lors à affaiblir les femmes en se réservant les protéines, la viande et les graisses, abandonnant à leurs compagnes féculents et bouillies. Alors la taille des hommes augmenta et celle des femmes diminua. Les hommes se fortifièrent, la hiérarchie vit le jour. La différence entre les sexes, qui passe encore aujourd'hui pour naturelle, n'était due qu'à une machination virile.

L'anthropologie préhistorique est une belle science en vérité. Grâce à

elle, les femmes comprennent pourquoi elles sont dominées et servent le café aux «décideurs» dans les bureaux. Il faut déconstruire la différence homme/femme. Après l'affaire Weinstein, la honte a changé de camp. Certes, grâce à la contraception, les femmes avaient remporté une première victoire. Elles pouvaient désormais choisir si, avec qui et quand elles procréeraient. Selon Françoise Héritier, la contraception est intervenue exactement où s'est noué l'assujettissement féminin.

Dans le même numéro du *Monde*, nous apprenons que dans les couples égalitaires, les hommes et les femmes sont plus heureux et les enfants réussissent mieux à l'école. Le féminisme permet de vivre de manière plus équilibrée et de se soustraire à l'injonction de la performance permanente, qu'elle soit sociale ou sexuelle.

Paix? Complicité? Bonheur? Equilibre? Nous doutons de l'authenticité de ce tableau idyllique. C'est plutôt à une guerre des sexes que nous avons affaire, une guerre qui doit nous faire revenir au fantasme platonicien de l'androgynie primitive, de l'unité originaire.

Les féministes et leurs collaborateurs masculins envisagent de dresser les mâles dès le berceau. Selon Mme Héritier, il faut anéantir l'idée d'un désir masculin irrépressible, nécessitant un assouvissement immédiat. La vie en société impose des règles qu'il s'agit de faire respecter sans plus tarder. Commençons avec le nourrisson, le jardin d'enfants, les premières classes primaires, les premières impressions de la vie... il faut que l'école y aille fort.

Nous aurions conseillé à Mme Héritier d'engager M. Clot comme jardinier d'enfants. Il saurait mettre les récalcitrants à l'ordre, à moins qu'il ne pense, avec son humour délicat, qu'il faut enseigner aux jeunes filles des méthodes efficaces d'autodéfense. Les mâles abrutis, même tout jeunes, sont sensibles à ce langage.

Seulement, chez ceux qui hurlent «maltraitance!» dès qu'un père irrité gifle son gamin, le genre martial nous inspire de la méfiance. Les représentants des agneaux persécutés aiment à se transformer en loups délateurs et vengeurs.

Jacques Perrin

## L'Etat de Vaud ou la chance

Frédéric-César de La Harpe (ou Laharpe), né à Rolle, avocat, libéral, détestant cordialement ses suzerains bernois (qui le lui rendent bien), se trouve quasiment condamné à l'exil et débarque en 1783 à Saint-Petersbourg. Par quel miracle, par quel jeu de relations se trouve-t-il aussitôt nommé précepteur du tsarevitch Alexandre et de son frère cadet Constantin? Leur père, le tsar Paul I<sup>er</sup>, est pratiquement inexistant (on sait plus ou moins comment il finira) et c'est la grand-mère, la redoutable tsarine Catherine II qui, renseignements pris, a dû donner son accord à ce choix de première importance.

Devenu tsar, Alexandre I<sup>er</sup> reste attaché à son précepteur et s'engage, dès le Congrès de Vienne, à garantir contre toute atteinte l'indépendance et la neutralité vaudoises.

Donc première chance: si La Harpe... mais renonçons au jeu des «si», cette immense, infinie forêt vierge où passe timidement le petit ruisseau des faits.

Deuxième chance, qui n'a rien à voir avec la première: l'Acte de Médiation. Le Premier Consul, empereur l'année suivante, invite aussi une délégation bernoise à la Consulta, mais pour la recevoir fort mal lorsqu'elle vient «légitimement» (soutient-elle) réclamer la restitution de sa «bonne cave». «Le soleil se coucherait plutôt à l'Est» aurait-il déclaré. Mais d'où venait sa tendresse pour ses «chers» Vaudois? Ici il faut consulter entre autres l'ouvrage d'Alain-Jacques Tornare *Les Vaudois de Napoléon* aux éditions Cabedita. Il est vrai que, lors de sa traversée du Canton pour engager sa campagne d'Italie, il avait été bien reçu. Mais il n'avait pas encore Louis-Jo-

seph Marchand, son fidèle valet de chambre jusqu'à Sainte-Hélène, ni l'Aubonnois Boinot, le seul «qui ait été honnête». Quoi qu'il en soit, il est extraordinaire que le Canton ait été apprécié et défendu par un empereur et un (futur) autre empereur, ennemis mortels ou quasiment.

Mais ce n'est pas tout: nous croyons pouvoir fêter sans arrière-pensée tout d'abord le 24 janvier 1798, départ en douce des baillis à l'arrivée des troupes françaises venant libérer – ou plutôt occuper – le Canton, puis, après la signature de l'Acte de Médiation, le 14 avril 1803, première séance du Grand Conseil. Mais il y a l'aventure napoléonienne, le commencement de la fin avec la retraite de Russie, puis Leipzig, puis... le Congrès de Vienne!

C'est ici qu'il faut se plonger dans le bel ouvrage *Le Congrès de Vienne et le Canton de Vaud*, n° 144 de la Bibliothèque historique vaudoise, reproduisant, sous la direction d'Olivier Meuwly, les vingt-quatre exposés du colloque organisé du 27 au 29 novembre 2014, suggéré, croyons-nous savoir, par notre Chancelier et organisé par M. Meuwly (environ 400 pages, très riche iconographie). Il est vrai que plusieurs de ces articles traitent de sujets plus ou moins éloignés du fameux congrès, mais la lecture de ceux qui sont «dans la cible» nous rappelle que cette période a été «lourde de menaces» pour l'indépendance du Canton. Il y avait d'un côté Metternich, qui prônait la pleine restauration et par conséquent le retour à Berne de notre «bonne cave». Et de l'autre côté Alexandre I<sup>er</sup> qui, suivant les exhortations de La Harpe, secondé par le général «russe» Jomini, ainsi que de ses propres sœurs

les Grandes Duchesses à l'instigation de leur gouvernante bien aimée Mlle Huc-Mazelot, de Tolochenaz, sœur du médecin (une plaque a été récemment posée sur leur maison). Alexandre I<sup>er</sup> l'emporte avant la fin du Congrès, qui garantit le maintien de l'indépendance du Canton (et de quatre autres), sans pour autant empêcher le passage des troupes alliées à travers notre pays, lors de la campagne de France. Il y a eu la grande perturbation des Cent-Jours et il semble que les alliés étaient sûrs de leur affaire, puisque le Congrès se clôt le 9 juin, neuf jours avant Waterloo. Les alliés avaient-ils prévu que Blücher arriverait avant Grouchy?

Durant toute cette période, la chance continue à nous poursuivre, avec non seulement La Harpe qui se

démène à Vienne, mais aussi Monod, fin stratège et grand homme d'Etat s'il en fut, et Capo d'Istria, diplomate hors pair, exécutant avec une habileté exceptionnelle le programme du Tsar. A Genève il a son quai, à Ouchy, dans le parc boisé du Château, son buste discret, La Harpe a son île depuis 1844, année de sa mort.

Pour nous Vaudois, cette période dangereuse (nous avions encore bien des alliés napoléoniens) se termine réellement le 8 juillet 1814 avec la décision formelle du Grand Conseil bernois de renoncer à toutes prétentions sur notre Canton.

La chance et encore la chance... mais nous n'avons pas obtenu la restitution des tapisseries.

Alexandre Bonnard

## Juvenilia CXXXIII

L'épreuve écrite d'histoire porte sur l'analyse de lettres d'un soldat de la Première Guerre mondiale. Pour ce faire, les élèves ont à disposition leur manuel et toute la documentation accumulée pendant les cours. «Toute la documentation?» s'assure Léa, tandis que son voisin essaie de pousser l'avantage en suggérant l'utilisation des portables. J'hésite car une question porte sur la localisation du régiment de l'épistolier, à cerner approximativement grâce à un faisceau d'indices contenus dans les lettres. Là est l'intérêt de la recherche. Avec Google, c'est trop facile, il suffit d'aller sur le site de la commune de Thil pour donner la réponse exacte. Sauf qu'il y a trois Thil en France: en Haute-Garonne, dans l'Ain, en

Meurthe-et-Moselle. Encore faut-il choisir le bon, le seul possible. J'acquiesce pour l'utilisation des moyens actuels, me félicitant *in petto* d'être un prof si moderne. Incrédule, Thibaut insiste: «Vraiment, on peut utiliser toutes les sources d'information?»

Quelques minutes plus tard, je sens vibrer mon téléphone. Je n'ai pas besoin de l'ouvrir pour connaître l'origine de l'appel: au fond de la classe trois lascars renversés sur leur chaise se tordent les boyaux tandis que Thibaut tente de se justifier entre deux hoquets: «Vous nous avez dit toutes les sources, alors on appelle un historien!»

Jean-Blaise Rochat

# La Riponne est comme elle est

Il est inutile de se donner trop de mal pour améliorer la place de la Riponne et d'y consacrer de l'argent que la Ville n'a pas. Cette place, en effet, ne sera jamais belle, à cause des constructions qui l'environnent.

On lit ces temps-ci – la Municipalité voulant déployer de grands efforts, à grands frais, pour la modifier – que seul le Musée Arlaud présente une certaine valeur architecturale. Ce n'est pas exact. Le bâtiment cantonal sis au nord de la place est un bel édifice. Mais l'ensemble souffre d'un hétéroclisme irréparable: le Palais de Rumine en

style florentin revisité dans le pompeux; le bâtiment où siège Unia dessiné à l'ancienne avec grand toit et arcades (qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le quartier); les immeubles sans âme de l'ouest, au milieu desquels la belle pierre de la chapelle méthodiste campe un style néo-on-ne-sait-quoi; au nord donc cette ample construction dans le bon goût rectangulaire de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle: rien ne va avec rien.

De plus, sur trois côtés, les constructions sont éloignées de la place elle-même, ce qui en brouille la compréhension: au couchant, la

rue du Tunnel sépare la Riponne – dominée par cette chaussée – des bâtiments qui la longent, et l'accès au garage souterrain (qu'on ne va pas supprimer!) élargit encore cette zone de transit; au nord, l'immeuble cantonal est en retrait, derrière la terrasse du restaurant et le passage commercial surélevé; au levant, le palais de Rumine lui-même n'est pas en accès direct depuis la place, mais au bout d'une importante rampe d'escaliers et derrière des colonnades. Les belles places que l'on connaît, en Italie bien sûr, à Prague ou à Budejovice, à Bruxelles, à Paris place des Vosges ou place Vendôme, à Toulouse, à Thoun – et à la Palud! – sont bordées de bâtiments de plain-pied qui les délimitent nettement et leur donnent leur signification citadine. (On ne parle pas ici des places arborisées, devenant squares ou parcs; il n'en est pas question à la Riponne, seul vaste espace en pleine ville où l'on puisse organiser des manifestations d'envergure; ce qui exclut aussi l'idée de l'incliner, comme cela a été proposé, à l'image de la merveille de Sienne).

Il est rassurant de constater que les urbanistes interrogés par *24 heures* (édition du 11-12 novembre) n'imaginent pas de grands changements, mais se bornent à plaider pour l'amélioration de la qualité du sol (ne craignons pas un beau minéral!), le maintien d'une intelligente multifonctionnalité, la préférence donnée à des équipements mobiles.

La Riponne n'a jamais été une vraie place de ville. Dans le passé, c'était, aux confins de la cité d'en bas, un champ de foire où les paysans venaient vendre le produit de leur terre et de leur élevage, et où les chevaux patientaient (ô la muette patience du cheval attendant son maître attardé à la pinte!) jusqu'à l'heure du retour. Le marché bihebdomadaire en perpétue savoureusement le souvenir. L'erreur monumentale – c'est le cas de dire – a été l'édification du Palais de Rumine, sur le plan urbanistique plus qu'architectural. Tant de superbe sur le rendez-vous des paysans! On corrige rarement les erreurs du passé. Elles sont parfois un tremplin qui aide à rebondir; ici, on ne voit guère comment. A quelques retouches près, laissons la Riponne comme elle est, témoin bien maladroit de cette paysanne qui a fait ses humanités.

Jean-François Cavin

## Pour prolonger les 500 ans de la Réforme en musique

Les manifestations liées au 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme n'ont évidemment pas manqué d'y associer la musique. Pour Luther, celle-ci tenait une place primordiale dans le culte; il fut lui-même musicien et on lui attribue la composition de certains chorals, éléments emblématiques de la musique luthérienne. C'est justement le plus célèbre d'entre eux, *Ein feste Burg ist unser Gott* (que les réformés francophones connaissent dans sa version en français, *C'est un rempart que notre Dieu*) qui donne le titre à un livre avec deux disques paru à fin 2016 sous le label Ricercar et qui intéressera tous ceux qui voudraient se plonger dans les débuts de la musique réformée.

Le premier disque est consacré à l'année liturgique et présente des œuvres chorales, entrecoupées de pièces d'orgue, en lien avec les différentes fêtes qui rythment l'année (Avent, Noël, Nouvel An, etc.) et écrites à la fin du XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi qu'on peut entendre des compositeurs connus tels que Praetorius, Schein ou Scheidt, avec d'autres qui le sont moins, voire pas du tout, comme Scheidemann, Altenburg, Hammerschmidt, Siefert, Strungk, Gesius ou Othmayr. De ce corpus d'œuvres remarquables, il convient de relever un somptueux *Veni Sancte Spiritus* (pour la fête de la Pentecôte) avec trois chœurs de Thomas Selle (1599-1663), d'une splendeur toute monteverdienne.

Le second disque présente quant à lui des œuvres liées aux fondements de la liturgie luthérienne: nous y en-

tendons, entre autres, un *Deutsches Magnificat* de Schütz, une *Deutsche Messe* de C. Bernhard, comportant un *Kyrie* et un *Gloria* (les luthériens ont conservé les différentes parties de l'ordinaire de la messe, à l'exception du *Credo*), une *Deutsche Passion nach Johannes* de Joachim Burck, où un groupe de chanteurs représente l'évangéliste et le second les *colloquents* (autrement dit ceux qui chantent les autres parties du texte), tous se réunissant pour les chœurs d'entrée et de conclusion, ainsi que pour les *turbæ*, soit les interventions de la foule; il pourrait s'agir là, écrit Jérôme Lejeune, l'auteur de la substantielle notice, de «la plus ancienne passion luthérienne entièrement polyphonique». Enfin, sous le titre *Deutsches Requiem*, sont regroupées trois œuvres de Selle, Hammerschmidt et Schütz, sur des textes que mettra en musique, deux siècles plus tard, un certain Johannes Brahms pour son célèbre *Requiem allemand*.

Créé il y a un peu plus de dix ans, le jeune ensemble vocal belge Vox Luminis, sous la direction artistique de Lionel Meunier, interprète ces œuvres avec une ferveur communicative, leur ôtant ce qu'elles pourraient avoir parfois d'austère; une nombreuse et riche iconographie agrémentée cette publication de haute tenue.

Référence: *Ein feste Burg ist unser Gott, Luther and the music of the reformation*. Vox Luminis, dir. Lionel Meunier; Bart Jacobs, orgue. Ricercar RIC 376.

Frédéric Monnier



## Eloge du glyphosate

**Le monde court un terrible danger! Non pas à cause du terrorisme, du réchauffement climatique, du populisme, du harcèlement sexuel ou des missiles nucléaires nord-coréens, mais parce que l'agriculture emploie depuis de nombreuses années un désherbant appelé glyphosate!**

**Le glyphosate, c'est le truc qui fait vraiment peur!**

### LE COIN DU RONCHON

Il n'y a pas si longtemps, personne n'avait jamais entendu parler de ce produit et tout le monde se portait assez bien. Mais une polémique a été lancée après qu'un centre de recherche sur le cancer a classé en 2015 le glyphosate comme «cancérogène», tandis que quasiment toutes les agences sanitaires nationales et internationales mettaient en doute ce classement et considéraient comme très peu probable que le glyphosate représente un danger pour l'être humain.

Tous les éléments étaient ainsi réunis pour créer le *storytelling* médiatico-écologiste de cette fin d'année, avec des grands méchants (l'industrie chimique), des petits méchants (les agriculteurs), des sornois (les scientifiques corrompus par l'industrie chimique), un grand chef de tous les méchants (Monsanto-Méphisto – qui n'a plus le monopole de la production

du glyphosate mais qui reste irremplaçable lorsqu'il s'agit de faire peur aux petits enfants) et enfin une poignée de gentils qui voudraient sauver le monde en interdisant le glyphosate mais qui n'y parviennent pas car les gouvernements, les administrations, les scientifiques et les agriculteurs ont tous été soudoyés par Monsanto-Méphisto-le-Malfaisant.

La ménagère moyenne, qui n'a aucune connaissance de la chimie et qui n'ira même pas se renseigner sur *Wikipedia*, suit ces événements avec une boule dans la gorge et un terrible sentiment d'injustice: ce sont toujours les méchants qui triomphent...

Heureusement, les lobbyistes de Pro Natura viennent de sauver un petit bout du monde en interdisant, avec la complicité des juges fédéraux, la construction d'une nouvelle ferme en Thurgovie! Mais oui, vous avez bien lu: *Pro Natura se félicite d'avoir empêché la construction d'une nouvelle ferme!* Salauds d'agriculteurs...

Nous n'avons aucune compétence pour nous prononcer avec autorité sur les effets du glyphosate, ni ne sommes payé par Monsanto pour en faire la promotion (encore que ça pourrait être sympa...). Mais lorsque nous constatons que les docteurs du Nouvel ordre moral veulent nous priver *en même temps* de glyphosate et de foie gras, nous nous mettons à rêver d'une belle terrine de glyphosate avec de la confiture de figues et un petit Sauternes. Miam et joyeux Noël!

### Programme des Entretiens du mercredi

Les Entretiens du mercredi reprennent en janvier 2018. Le programme oscille comme toujours entre sujets d'actualité et sujets plus théoriques, avec des rendez-vous consacrés notamment à l'état des médias suisses, à l'anthropologie maussienne ou encore à la théologie réformée. A mercredi 10 janvier!

#### Prochains rendez-vous:

**10 janvier 2018:** Le M.A.U.S.S., avec M. Lionel Hort.

**17 janvier 2018:** La RTS: **disruptions à tous les étages**, avec M. Pascal Crittin.

[www.ligue-vaudoise.ch/mercredis](http://www.ligue-vaudoise.ch/mercredis)